

## Scolarisation d'un enfant de deux ans

Pour effectuer ses premiers pas à l'école, votre enfant de deux ans doit être prêt. Pour vivre en collectivité avec 25 à 30 enfants encadrés par une enseignante et une aide maternelle, il est nécessaire qu'il ait acquis au préalable des compétences :

- Etre propre.
- Etre autonome dans l'habillage, le déshabillage aux toilettes, à la sieste et sur la cour de récréation.
- Etre capable de jouer dans un coin sans tout déménager et être capable de remettre en place.
- Etre attentif 10 minutes.
- Etre capable physiquement de tenir une matinée.
- Suivre une consigne simple donnée par l'adulte (Ex : se donner la main).
- Ne pas mettre des objets à la bouche.
- Avoir une dextérité manuelle suffisante (Ex : être capable avec ses doigts de pincer)

Afin de vérifier que votre enfant pourra bien vivre la découverte de l'école, il y aura une période d'essai de 2 semaines. A l'issue, si l'enseignante juge que votre enfant n'est pas assez mûre, vous en serez informés au cours d'un entretien.

Ces précisions vous sont données pour le bien-être de votre enfant et celui du groupe.

*« Il n'est jamais trop tard pour faire sa rentrée mais souvent trop tôt »*